NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE
S/6272
5 avril 1965
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL, LE 5 AVRIL 1965,
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT ADJOINT DU ROYAUME-UNI

Dans ma lettre du 22 mars (S/6252), j'ai attiré l'attention de Votre Excellence sur les violations récentes du territoire de la Fédération de l'Arabie du Sud qui se sont produites dans la région de Beihan, et notamment sur les attaques qui ont été lancées contre une compagnie de l'armée fédérale régulière qui occupait une position à Nejd Obad dans le secteur de Wadi Ablah. D'ordre du Gouvernement de Sa Majesté, j'ai l'honneur de vous signaler que de nouveaux incidents se sont produits dans la même région le 1er et le 2 avril.

Le 1er avril, à 10 h 15 (heure locale) environ, six chasseur MIG ont survolé le territoire fédéral. A coups de canon et de roquettes, ils ont bombardé un camion de trois tonnes appartenant à l'armée fédérale régulière, à un kilomètre environ à l'est de Nejd Obad. Ils ont également lancé des bombes au napalm dans le secteur de Wadi Ablah. Des chasseurs MIG (il s'agissait peut-être des mêmes appareils) ont également survolé le poste de la garde fédérale à Attibah et attaqué le poste de la garde de Jabal Harur à coups de canon et de roquettes.

Au moment où ces attaques aériennes avaient lieu, quatre obus sont tombés sur la position occupée par l'armée fédérale régulière; cette position a aussi essuyé le tir d'armes légères à longue portée. L'armée régulière fédérale a riposté; elle a dû à nouveau riposter à la suite de nouvelles attaques d'artillerie lancées contre cette position le 1er avril à 12 h 20, 15 h et 20 h 30.

Le 2 avril, à 6 h 50, trois obus ont été tirés sur un hélicoptère Belvédère à terre, près de Nejd Obad, et le même jour, à 8 h 30, une nouvelle attaque d'artillerie a eu lieu contre la position occupée par l'armée fédérale à cet endroit. Au cours de l'attaque aérienne lancée contre le camion de l'armée fédérale régulière le 1er avril, un officier arabe a été gravement blessé mais, heureusement, on ne signale aucune autre perte à la suite de ces incidents répétés.

Il ressort de ces faits que la situation dans la région de Beihan, dans la Fédération de l'Arabie du Sud, continue à être très préoccupante, et que les espoirs que j'ai exprimés dans ma lettre du 22 mars ne se sont pas matérialisés jusqu'à présent. Je tiens également à faire remarquer que, ainsi que sir Patrick Dean le soulignait dans ses lettres du 4 mars 1963 (S/5250) et du 18 septembre 1964 (S/5979), adressées au Président du Conseil de sécurité, ces incidents font suite à une longue série d'attaques et de violations dont le territoire de la Fédération a été l'objet dans cette région.

Je serais reconnaissant à Votre Excellence de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Je saisis, etc.

(Signé) R. W. JACKLING